

Département des Finances et des Relations Extérieures

Registre foncier

FERMETURE DU REGISTRE FONCIER D'AUBONNE/ROLLE

En application de la décision du Conseil d'Etat du 29 août 2007 concernant l'adaptation des registres fonciers à la nouvelle organisation territoriale, l'Office du registre foncier des anciens districts d'Aubonne et Rolle sera groupé aux registres fonciers des districts de Nyon et de Morges avec effet au 1er juin 2013.

En conséquence, les communes de Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Longirod, Luins, Marchissy, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, St-George, Tartegnin et Vinzel seront désormais gérées par le registre foncier de Nyon.

Les communes d'Allaman, Apples, Aubonne, Ballens, Berolle, Bière, Bougy-Villars, Féchy, Gimel, Mollens, Montherod, St-Livres, St-Oyens et Saubraz seront quant à elles gérées par le registre foncier de Morges.

Avec ce dernier déménagement, les registres fonciers vaudois sont adaptés aux nouveaux districts.

Les soussignées mettront tout en œuvre pour que ces opérations n'entraînent qu'un minimum d'inconvénients pour le public, les partenaires et clients.

Les conservatrices du registre foncier

S. Linder et S. Pittet